



Délibération n°2020/21 du 17 décembre 2020

Présidence du comité d'audit

Le conseil d'administration de l'Afpa, sur proposition de son président,

Vu le code du travail, notamment l'article R.5315-5;

Vu la délibération n°2017/15 du conseil d'administration du 04 mai 2017 ;

Vu la délibération n°2020/01 du conseil d'administration du 30 avril 2020 ;

Après en avoir délibéré le 17 décembre 2020, décide

Article I

Monsieur Henri Havard est nommé président du comité d'audit en remplacement de Monsieur Jean-François Verdier

Article II

La Directrice générale assure l'exécution de la présente délibération

Fait à Montreuil, le 17 Décembre 2020

Le président du conseil d'administration de l'Afpa

Jean-Pierre Geneslay